

2009

Le magazine



Marcol
la  **Plagne**

Etat Civil

De septembre 2008 à juin 2009

NAISSANCES

ANNÉE 2008

- LE TALLEC Tom le 23 septembre 2008
- ARCHAIN Anastasia le 21 octobre 2008
- OUGIER-SIMONIN Clément le 3 novembre 2008
- COLONNA Lucie Emma le 24 septembre 2008

ANNÉE 2009

- CHAIX Freddy Marin Paul le 31 janvier 2009
- CHARBONNEL Ambre Raphaëlle Gisèle le 19 mars 2009
- COHENDET Isaïe Pascal le 21 février 2009
- MONTMAYEUR Mathis Narcis le 29 avril 2009
- BOURGEY Evan Jérôme le 20 mars 2009
- GROSSET Roxane Léona Céleste le 12 mars 2009
- ULLIEL Manon Emma le 4 janvier 2009
- LATHOUD--MANDON Malcolm le 28 mai 2009
- DEVILLE Grégoire Marcel le 22 mai 2009
- MURE-RAVAUD Anaïs Jessica le 24 mai 2009
- ROMANET Taïs le 31 mai 2009
- REGNIER Tao Noé le 7 juin 2009
- PRÉ-LACOMBE--AFCHAIN Alexandre Aurélio le 10 juin 2009
- PACCALET--BROCHE Romane Lilou le 25 juin 2009



MARIAGES

ANNÉE 2008

- BERARD Joël Georges / POUILLAUDE Cécile Germaine Andrée le 06 septembre 2008
- EROS Daniel / RICHARDS Sarah Natalie le 28 novembre 2008

ANNÉE 2009

- COURTET Raphaël Pierre et CAESTECKER Gipsy Betty Gilberte Madeline le 2 mai 2009
- MARGERIN Olivier, Georges, Rémi et ADANDOHOUE Afi le 30 mai 2009
- DALLA COSTA Florian et BROCHE Dorothée le 27 juin 2009

DÉCÈS

ANNÉE 2008

- DUMAZATEAU Jean le 23 décembre 2008
- OUGIER Firmin Albert le 11 novembre 2008
- VALETTE Louise, Jeanne, Nicole veuve BÉZY le 06 décembre 2008

ANNÉE 2009

- KEINONEN Anneli Kirsti le 2 février 2009
- BÉRARD Pierre Albert le 3 mars 2009
- VIVET Albert Marcel le 27 mars 2009
- BROCHE Henri le 30 mars 2009
- PERIGO John Christopher le 10 avril 2009
- BROCHE Françoise Marie le 23 avril 2009
- BÉRARD (veuve CLÉMENT GUY) Marie Jeanne le 26 mai 2009

LES NUMÉROS UTILES

| | | | |
|------------------------------------|------------------------------------|--|-----------------------------|
| POLICE SECOURS | 17 | LA POSTE | |
| POMPIERS | 18 | Macot 04 79 09 70 69 | La Plagne 04 79 09 01 82 |
| SAMU | 15 | Aime 04 79 09 74 17 | |
| TOUTES URGENCES | 112 | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du canton d'Aime 04 79 55 40 27 | |
| MAIRIE DE MACOT | 04 79 09 71 52 | SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAGNE 04 79 09 67 00 | |
| CENTRES HOSPITALIERS | | BIBLIOTHÈQUE | |
| Bourg-St-Maurice 04 79 41 79 79 | Moutiers 04 79 09 60 60 | Macot 04 79 09 73 76 | La Plagne 04 79 55 15 15 |
| PHARMACIES | | MAISON DU TOURISME Aime-Macot La Plagne | |
| Plagne Centre 04 79 09 04 81 | Plagne Bellecôte 04 79 09 02 20 | Vallée 04 79 55 67 00 | La Plagne 04 79 09 02 01 |
| | Aime 04 79 09 70 50 | CRÈCHE LES P'TITS BONNETS La Plagne 04 79 09 00 83 | |
| | | HALTE GARDERIE Aime 04 79 55 68 03 | |



Après une saison 2007/2008 excellente, la saison 2008-2009 aura été aussi très bonne en termes de fréquentation et très forte en image grâce à Julien LIZEROUX et Kevin ROLLAND.

Sans avoir une vision trop alarmiste, deux points importants risquent cependant de nous être défavorables pour les saisons à venir :

1. La poursuite de la crise sur plusieurs années
2. Le nouveau calendrier européen des vacances scolaires qui amène les vacances de printemps à fin avril/début mai et superpose les vacances françaises et étrangères.

Concernant notre vie communale, la volonté est de poursuivre l'amélioration du quotidien des habitants permanents mais aussi de nos clients qui, ne l'oublions pas, sont notre fonds de commerce.

Une dynamique s'est installée avec les communes voisines par rapport aux domaines skiables avec une volonté de vendre un espace ski et non plus uniquement des stations séparées.

Profitons donc tous ensemble de cet élan pour adhérer à cette démarche afin de vendre nos vallées en hiver mais aussi en été.

Bonne lecture à toutes et à tous..

Richard Broche
Maire de Macot La Plagne

SOMMAIRE

| | |
|------------------------|-------|
| Etat Civil | 2 |
| Edito | 3 |
| Finances | 4-7 |
| Projets | 8 |
| Travaux | 9 |
| Travaux SAP | 10 |
| Environnement | 11 |
| Sports | 12-13 |
| Bilan Hiver | 14 |
| Nos Champions | 15 |
| Histoire | 16-17 |
| Associations sportives | 18-19 |
| Association | 20-21 |
| Personnel | 22-23 |

Edité par la Commune de Macot La Plagne

Directeur de la Publication : Monsieur le Maire

Conception et illustration : Commission communication et service communication, Monsieur le Maire et les adjoints, Yann CLAVILLIER, Patrick HAZEUX, Géraldine FAVRE, les Associations de Macot La Plagne • Document Imprimé en 1200 exemplaires

Création graphique et impression :

Imprimerie l'Edelweiss - Bourg-Saint-Maurice.



2008 - 2014 : UNE MAÎTRISE RAISONNÉE DES DÉPENSES

La nouvelle équipe municipale élue en mars 2008 a voté son 1er budget le 16 mars 2009. Ce budget tient compte des nouvelles orientations souhaitées par les élus, à savoir maintenir les investissements à hauteur des objectifs fixés pendant la campagne et améliorer ainsi le cadre de vie des habitants et des clients de la commune tout en conservant une santé financière saine.

Les taux de la Fiscalité Directe Locale ont été augmentés de 10 % cette année, afin de permettre de respecter les engagements que nous avons pris, tout en évitant le recours à l'emprunt pour 2009, 2010, et pourquoi pas 2011, ce qui permettra de diminuer le niveau d'endettement de la commune.

Le graphique ci-joint retrace les 2 hypothèses de travail qui ont été retenues afin de permettre cette prise de décision :

Hypothèse 1 : (histogramme bleu foncé) : sans hausse de taux, le volume d'investissement disponible est de 2.5 M € par an sur la durée du mandat, ce montant correspondant actuellement uniquement à l'entretien courant du patrimoine existant ; aucun autre investissement n'est envisageable.

Hypothèse 2 : (bleu clair), celle qui a été retenue, c'est-à-dire une hausse des taux de 10 % en 2009, permettant ainsi d'entretenir le patrimoine mais également de réaliser de nouveaux projets à hauteur de 2.5 M € par an, soit une enveloppe tout à fait raisonnable pour une commune support de station.

Diverses mesures ont été mises en place parallèlement à cette hausse des taux, qui ne doit pas être le seul levier de l'amélioration budgétaire programmée pour ce mandat.

Nous avons d'ores et déjà demandé aux services municipaux de développer et d'appliquer les outils suivants :

- 1) Mise en place d'un contrôle de gestion a priori (au moment de la commande) et a posteriori (contrôle et suivi des lignes budgétaires et suivi des consommations avec des procédures d'alertes).
- 2) Rationalisation des dépenses (commandes groupées).
- 3) Réorganisation des services afin d'optimiser les ressources en moyens humains et en matériel.
- 4) Gestion active de la dette et renégociation des emprunts en cours.
- 5) Placement des excédents ponctuels de trésorerie.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU VOTE DU BUDGET COMMUNAL

PHASE PRÉPARATOIRE :

Automne : réunion des différentes commissions afin de définir les projets à programmer (Urbanisme, travaux, sports, tourisme, etc).
- Chiffrage des projets par les services techniques.
- Présentation des enveloppes à la commission des finances, mise en commun des éléments.

Février : Etude des demandes de subventions des associations.

PHASE DÉCISIONNELLE :

Janvier/février :

- Validation des projets des différentes commissions en Commission Finances (plusieurs avant le vote du budget).
- Etude des budgets en commission des finances et choix d'augmenter ou non les taux de la fiscalité directe locale.

Mars : Vote du budget et des taux des impôts (obligation légale de voter le budget au 31 mars : dernier délai).

LES FINANCES EN QUELQUES CHIFFRES...

Le service finances, ressources humaines et informatique est composé de 4 postes ½. En plus des ressources humaines (paie gestion des carrières pour 70 agents permanents et 100 en saison), et de la gestion du parc informatique et téléphonique, ce service a en charge 4 budgets pour un total de 22 M :

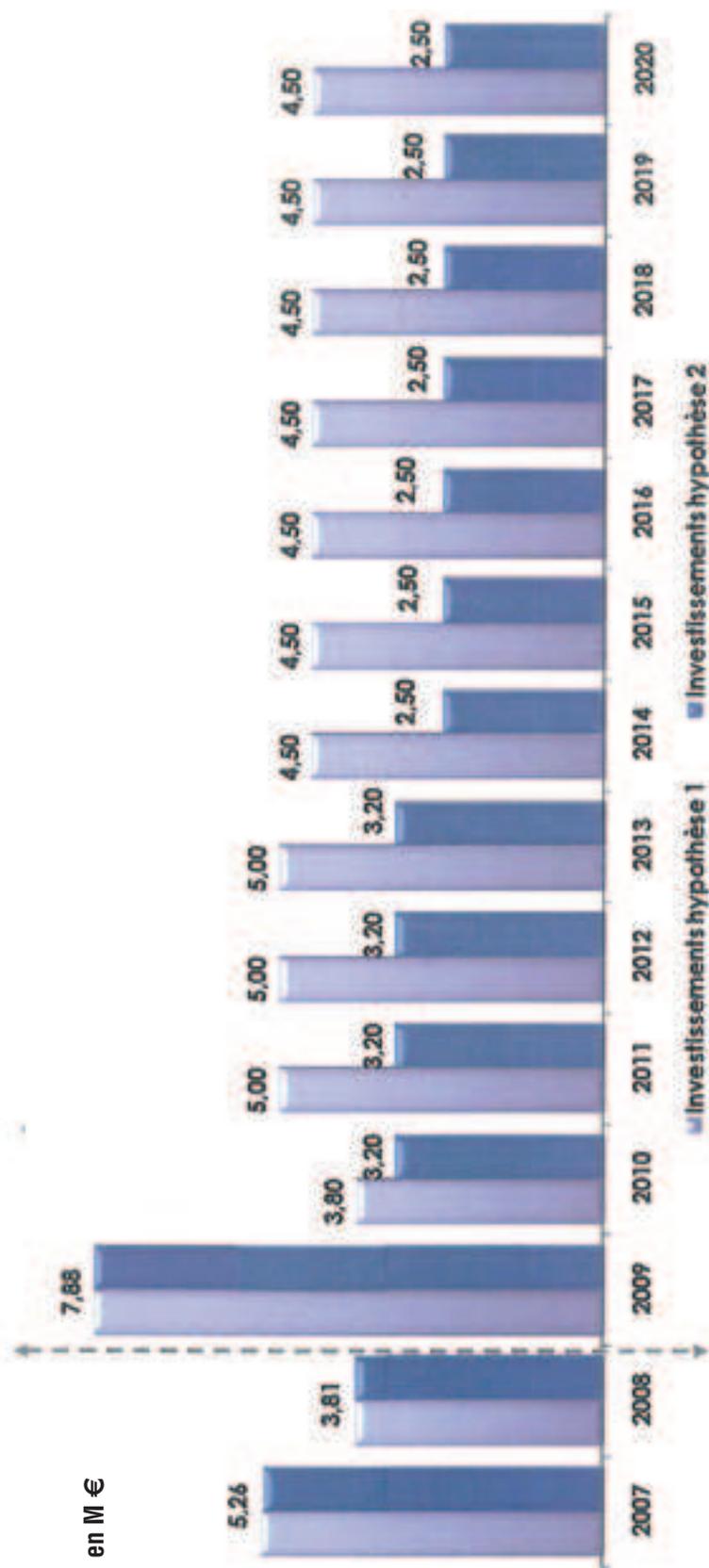
- le budget général : 21 M €
- le budget annexe des parkings : 410 000 €
- le budget annexe eau et assainissement : 429 000 €
- le CCAS : 303 000 €

En moyenne par an :

- 3 000 mandats de paiement (règlement des factures) et 1500 titres de recettes sont émis,
- 1400 courriers sont traités.
- Environ 350 arrêtés du Maire et délibérations du conseil Municipal sont traités par ce service.
- ...et bien d'autres tâches qui seront détaillées lors d'un prochain magazine.

Finances

BUDGET COMMUNAL - INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENTS - M€



Marot
la Plagne

COMETE

Finances

POUR 100 EUROS DE RECETTES - BUDGET VOTÉ LE 16 MARS 2009 : 20 288 938 €

AUCUN EMPRUNT

| | |
|--|--------------------|
| Vente de produits et prestations : (cantine, crèche, garderie, vente de bois, secours sur pistes, etc.) | 3.71 euros |
| Revenus des immeubles (Baux et loyers) : | 3.62 euros |
| Impôts Locaux (Taxe d'Habitation, Foncière et Professionnelle): | 30.53 euros |
| Taxe de Séjour : | 4.24 euros |
| Taxe - redevances et participations SAP (redevance et taxe remontées mécaniques) : | 7.53 euros |
| Taxes et redevances diverses (droits de places, stationnement, droits mutation, etc.) : | 1.06 euros |
| Recettes diverses (placements trésorerie ponctuelle, recettes ponctuelles diverses) | 0.20 euros |



INVESTISSEMENT
8 089 884 €

FONCTIONNEMENT
12 199 054 €

ZOOM SUR LES PRINCIPALES RECETTES PRÉVUES AU BUDGET 2009

Dotations de l'Etat

- Dotation globale de Fonctionnement (calcul réalisé avec pour partie le nombre d'habitants, les taux de la fiscalité directe locale, les km de voirie et la situation géographique de la commune : 1 433 212 €
- Fonds de Compensation de la TVA (récupération d'une partie de la TVA sur les travaux 2007) : 660 000 €

Recettes courantes

- Taxe et redevance sur les remontées mécaniques (dues par la SAP dans le cadre de la concession des remontées mécaniques) : 1 380 000 €

| | |
|---|---------------------|
| Dotations de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement - FCTVA) : | 11.53 euros |
| Subventions Région/Département (Aides à projets) : | 0.84 euros |
| Ecritures d'ordre budgétaires (recettes non réelles) : | 2.96 euros |
| Amortissements (écritures d'ordre non réelles) : | 2.38 euros |
| Ventes de terrains diverses : | 1.33 euros |
| Recette Parking Plagne Soleil (Dépense en contrepartie) : | 8.66 euros |
| Autofinancement prévisionnel 2009 : | 10.64 euros |
| Résultat de fonctionnement 2008 affecté au financement des investissements 2009 : | 10.77 euros |
| | 100.00 euros |

« PETIT LEXIQUE » DES IMPÔTS LOCAUX

Les contributions locales directes constituent la principale ressource des collectivités locales (communes, groupement de communes, départements et régions), elles sont au nombre de 4 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)

(Recette prévisionnelle 2009 pour Macot : 1 710 717 €)

Cette taxe concerne les propriétaires ou usufruitiers d'immeubles bâtis. Elle est calculée sur la base de 50 % de la valeur locative brute des habitations, avec application des taux votés par les collectivités locales bénéficiaires (Ville, Conseil Général et Conseil Régional) selon un classement par catégorie réalisé par la commission communale des impôts directs par comparaison à des logements de référence

La taxe d'habitation (TH)

(Recette prévisionnelle 2009 pour Macot : 1 121 636 €)

Portant sur les locaux d'habitation et sur leurs dépendances, la taxe d'habitation est calculée sur la valeur locative nette. La valeur

locative nette est égale à la valeur locative cadastrale du local diminuée, s'il s'agit de votre résidence principale, d'abattements obligatoires (pour charges de famille) ou facultatifs (en fonction du revenu, d'un handicap ou d'une invalidité...)

Taxe sur le foncier non bâti (TFNB)

(Recette prévisionnelle 2009 pour Macot : 32 521 €)

Etablie chaque année par les services fiscaux, elle porte sur les terrains de toute nature non construits. Ils sont très peu nombreux. (Assiette 80 % de la valeur locative).

La taxe professionnelle (TP)

(Recette prévisionnelle 2009 pour Macot : 3 329 855 €)

La taxe professionnelle est un impôt local dû par les commerçants, les artisans, les industriels et les personnes exerçant certaines professions libérales. (Assiette : valeur locative des immobilisations et fraction des recettes pour certains contribuables).

Finances

POUR 100 EUROS DE DEPENSES - BUDGET VOTÉ LE 16 MARS 2009 : 20 288 938 €
LES TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS REPRÉSENTENT 7 070 000 EUROS DANS LE BUDGET INVESTISSEMENT AUTOFINANCÉS À 100 % (AUCUN EMPRUNT)

| | |
|---|--------------------|
| Sous-traitance assurance maintenance du matériel (charges locatives, secours, etc) : | 8.65 euros |
| Structures intercommunales (Sigp-CCCA-Mato) : | 7.85 euros |
| Charges de gestion courante (taxes et impôts, frais généraux) : | 4.79 euros |
| Salaires et indemnités (masse salariale totale et indemnités charges comprises) : | 13.11 euros |
| Achats de matières et prestations (carburants, alimentation cantine, EDF, fournitures) : | 3.20 euros |
| Service Départemental (incendie et de secours & aide sociale) : | 2.15 euros |
| Subventions Associations & privés : | 1.70 euros |
| Annuités des autres emprunts (travaux) : | 2.55 euros |
| Amortissements (dépenses non réelles) : | 2.49 euros |
| Déficit d'investissement 2008 : | 0.38 euros |
| Annuité (Intérêts + capital) sur 20 ans des emprunts CREOLIES et Etalement de la charge : | 7.64 euros |
| Autofinancement prévisionnel 2009 (marge prévisionnelle dégagée): | 10.64 euros |

ZOOM SUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2009

Projets

- Réaménagement de la bibliothèque : 300 000 €
- Rénovation des galeries de La Plagne : 469 587 €
- Route de la Remise : 380 000 €
- Trottoirs Macot : 390 000 €

Investissements courants

- Travaux ONF & sentiers : 144 000 €
- Travaux d'enrobés divers : 400 000 €
- Acquisition Molocks : 138 820 €
- Enfouissement électrique : 190 000 €
- Aménagement Plan Gagnant : 200 000 €
- Réseaux divers : 360 000 €
- Travaux de réfection des bâtiments : 197 000 €



FONCTIONNEMENT
12 199 054 €

INVESTISSEMENT
8 089 884 €

TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

| | |
|---|---------------------|
| INVESTISSEMENTS COURANTS (entretien de l'existant : gros travaux) : | 11.98 euros |
| INVESTISSEMENTS NOUVEAUX PROJETS : | 11.08 euros |
| Parking Plagne Soleil (Recette en contrepartie) : | 11.79 euros |
| | 100.00 euros |

LES DÉPENSES DE NOS VOISINS

Dépenses réelles corrigées des opérations d'ordre soit : équipement et remboursement de la dette en capital.
 (Comptes administratifs 2008 – source : ministère des finances site : <http://www.minefe.gouv.fr/>)

MACOT : 1789 habitants : 31 000 lits touristiques - CA 2008 - DF : 10 400 000 € – DI : 6 345 000 €

| | | |
|---|---|--|
| AIME : 3 369 habitants : | : | ALBERTVILLE : 18 190 habitants : DF : 21 973 000 € – DI : 9 651 000 € |
| 11 900 lits touristiques : dépenses de fonctionnement : 6 100 000 € | : | ST JEAN DE MAURIENNE : 9 373 habitants : DF 10 890 000 € |
| dépenses d'investissement : 5 197 000 € | : | DI : 16 158 000 € |
| LÈS ALLUES (MERIBEL) : 1891 habitants : 37 000 lits | : | TIGNES : 2 238 habitants – 30 000 lits touristiques : |
| touristiques - DF : 15 338 000 € – DI : 10 897 000 € | : | DF : 17 374 000 € – DI : 6 082 000 € |
| ST BON TARENTEISE (COURCHEVEL) : 1869 habitants : | : | VAL D'ISERE : 1 660 habitants : 28 000 lits touristiques : |
| 36 000 lits touristiques : DF : 24 731 000 € – DI : 30 928 000 € | : | DF : 19 992 000 € – DI : 4 956 000 € |

Projets

LA BIBLIOTHÈQUE



Si La loi « handicap » du 11 février 2005 réaffirme la nécessité de rendre accessible tous les lieux publics quel que soit le type d'handicap. Les établissements recevant du public devront répondre à ces obligations dès 2012.

C'est sur ce principe et sur celui de la réorganisation des services administratifs et techniques que le conseil municipal a décidé de transférer la bibliothèque dans les garages, sous la place Charles de Gaulle.

Le projet de reconversion de cette ancienne fruitière et des trois garages communaux permettra un accès de plein pied à cette nouvelle bibliothèque.

Suite à cette opération, les bureaux administratifs des services techniques intégreront les locaux libérés de l'actuelle bibliothèque située en haut de la mairie.

Ce travail a été confié au Cabinet d'Architecture MAIRONI car ils ont l'habitude de traiter ce genre d'ouvrage.

(Réf : médiathèque Bourg Saint Maurice)

La future bibliothèque offrira un espace lumineux à ses visiteurs : 4 grandes baies vitrées habilleront la façade Nord Ouest.

Ce nouveau bâtiment possédera globalement la même surface que la bibliothèque actuelle (180 m²).

L'intérieur sera composé de 3 zones :

- En partie centrale : l'accueil
- En partie sud ouest : un espace enfants, une zone audio/multimédia
- En partie nord-est : une zone documentaire et l'espace adultes

Les travaux devraient débuter dès cet automne.

LES GALERIES DE LA PLAGNE

La rénovation des galeries de Plagne Centre représente aujourd'hui une réalité et une priorité.

Le Conseil Municipal avait décidé dès le début du mandat d'engager ce projet indispensable pour l'avenir de la station..

Afin d'avancer dans le dossier, l'Union Syndicale des Copropriétaires et Propriétaires de Plagne Centre (USSPPC), sous la présidence de M. Jean ROBINO, a pris l'initiative, durant l'automne 2008, de se présenter devant les assemblées générales des copropriétés pour



leur demander leur accord de principe sur le projet de rénovation.

Les études concernant ce projet ont été confiées au Cabinet d'Architecture MAIRONI de Chambéry.

Ce cabinet a travaillé sur une première ébauche qui a été présentée dès le début de saison à l'ensemble des copropriétaires, des commerçants et autres partenaires

institutionnels.

Les travaux de rénovation porteront essentiellement sur deux points :

- L'esthétique : revêtements de sols, murs, éclairages.
- Technique : travaux liés à la sécurité et mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (loi handicap 2005).

Les galeries de Plagne Centre forment un ensemble d'artères disparates, très étendues, où il était important de faire ressortir certains points stratégiques. Le cabinet a donc travaillé sur un projet d'ensemble harmonieux et cohérent.

Le logo de la Plagne sera utilisé comme fil conducteur avec des jeux de couleurs et de formes autour du bonnet rouge.

Le choix des matières s'est porté sur des matériaux durables et d'entretien facile comme le bois, la pierre naturelle ou reconstituée.

Un accent particulier sera mis sur l'éclairage afin de varier les sources de lumière selon les



galeries et leurs besoins (lumière naturelle, au sol, sur les murs, au plafond, encastrée ou en applique).

Afin que ces galeries puissent traverser le temps, le design sera sobre et moderne à la fois.

L'USSPPC et la commune ont clairement défini avec le cabinet d'architecture MAIRONI que le coût des travaux ne devrait pas dépasser l'enveloppe allouée d'environ 4 millions d'euros HT au total.

Afin de lancer et d'impulser cette opération, la commune a souhaité s'investir en participant financièrement au coût des travaux à hauteur de 50%, qui correspond aux zones foncières détenues par la commune. L'USSPPC prendra en charge l'autre moitié de l'investissement nécessaire (50%).

Les Travaux devraient commencer au printemps 2010 et s'étaler sur 2 à 3 ans.



Travaux

LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

ENFOUISSEMENT DES LIGNES MOYENNES TENSIONS SUR LA PLAGNE

La commune, en partenariat avec la SAP, va procéder à l'enfouissement de lignes moyennes tensions sur Le site de La Plagne.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de qualité environnementale, de sécurisation de l'alimentation mais aussi en lien directe avec les aménagements des télésièges la Bergerie et les Mèlèzes.

Le projet est également motivé par l'impact visuel et esthétique de ces ouvrages.

La collectivité assure le montage de ce projet et bénéficiera des subventions du SDES*, le reliquat étant intégralement pris en charge par la SAP.

Ces travaux devraient débuter début juin pour se terminer en juillet/août.

ROUTE DE LA REMISE



Dans le cadre d'un aménagement qualitatif du secteur « la Remise, salle polyvalente », une subvention a été obtenue en 2007 par la commune pour l'enfouissement de lignes moyenne tension et basse tension.

Pour permettre la réalisation de ces travaux, et les coordonner avec des objectifs de sécurisation, il a été décidé de calibrer et créer des espaces piétons sur la partie urbanisée de la route de la remise.



Les travaux consistent :

- Création d'une chaussée de 5 mètres de large
 - aménagement d'un trottoir d'1m50 (dimension minimale liée à la loi handicap)
 - réalisation d'une chicane de ralentissement
 - mise en souterrain du réseau EDF, France Télécom et éclairage public
 - construction d'un collecteur d'eaux pluviales
 - mise en place d'une canalisation d'arrosage.
- Suite à la consultation lancée à la fin de l'hiver, le lot 1 (génie civil) a été attribué à la SAS BOCH et Frères et le lot 2 (câblage) à l'entreprise CARRET VETTIER.

Les travaux se dérouleront sur la période juin-juillet et nécessiteront la fermeture de cette route à la circulation.

SUPPRESSION EAUX PARASITES

La commune va continuer son action visant à supprimer les eaux parasites. Ces travaux permettent d'optimiser le rendement de la future station d'épuration en cours de réalisation.

De même, ils contribuent à limiter les dépenses afférentes au traitement des eaux usées.

Cette démarche a déjà débutée par l'aménagement de la zone PERRIERE et va se poursuivre sur le secteur en amont de la Fontaine à Macot.

Pour cette deuxième tranche, les études sont en cours et l'appel d'offres devraient bientôt être lancé afin de pouvoir démarrer les travaux courant juillet.

Un nouveau collecteur d'eaux usées va être créé, l'ancien collecteur unitaire sera quant à lui affecté aux eaux pluviales.

Parallèlement à ces travaux, et profitant de l'ouverture de la tranchée, les canalisations nécessaires à l'arrosage des jardins seront mises en place.

Le Conseil Général ayant programmé pour ce printemps la réfection de la chaussée de la RD 220 vers l'ancien passage à niveau, la commune a fait poser par l'entreprise PERRIERE un collecteur d'Eaux Usées afin d'éviter d'avoir à réaliser une tranchée dans ce nouveau tapis. Ce collecteur va permettre de s'affranchir des eaux pluviales qui sont aujourd'hui dirigées vers la station d'épuration.

ENTRÉE DU CHEF LIEU

La sécurisation de la traversée du village se poursuit avec l'aménagement d'un trottoir entre

le carrefour au dessus de la salle polyvalente jusqu'à la Place Charles de Gaulle. Ce trottoir d'1 mètre 50 de large et de 330 mètres de long assurera notamment le confort et la sécurité des piétons. Il améliorera également l'aspect esthétique de l'entrée du village.

L'aspect agglomération devrait inciter les automobilistes à ralentir.

Les réseaux existants vont être entièrement repris afin de séparer les eaux usées et les eaux pluviales.

L'éclairage public va bénéficier d'une remise à neuf avec la mise en place de nouveaux candélabres qui seront équipés d'un système d'abaisseur de tension permettant une économie d'énergie sur les plages horaires d'éclairage de 22h à 7h. Cette disposition entre dans le cadre de la politique de développement durable et sera également mise en œuvre au niveau de la route de la Remise. Suite à la consultation lancée ce printemps, le lot 1 (terrassment et génie civil) a été attribué à l'entreprise SAS BOCH et Frères et le lot 2 (éclairage public) a été attribué à la société GRAMARI (74 PASSY). Les travaux devraient débuter cet été pour se terminer cet automne.

STATION D'EPURATION



La station d'Épuration (usine de dépollution des eaux usées) et de compostage n'étant plus aux normes, il devenait urgent de la rénover. Ce chantier, financé par le SIGP, va permettre d'augmenter la capacité de la station jusqu'à 60 000 eq/habitant. Le chantier est en cours de réalisation depuis le mois de juillet 2008. Sa livraison et sa mise en service est prévue fin 2009. Le calendrier a donc été respecté.

* Syndicat Départemental d'Electricité de Savoie

Travaux SAP

PRÉSENTATION DES TRAVAUX PRÉVUS SUR LE DOMAINE SKIABLE POUR 2009-2010

POUR LES REMONTÉES MÉCANIQUES

- Le télésiège fixe 4 places des Mèlèzes actuel va être démonté et déplacé sur la liaison Plagne 1800 – Plagne Centre (longueur 400 m). Le départ de cet équipement sera situé en bas de la piste de la Mine avec une arrivée vers la salle hors sacs à proximité de la borne flot bleu.
- Un télésiège débrayable 6 places (3600 pers/h), dénommé « La Bergerie », sera mis en place vers le centre de déneigement (à côté du garage de Plagne Centre). Il passera à l'aplomb du virage de Plagne Soleil et arrivera sur les bosses au dessus de Plagne Villages. Ce télésiège permettra une desserte sur les stations de Plagne Bellecôte, Plagne Centre, Plagne Villages et Plagne Soleil.
- Compte tenu de la vétusté du télésiège du Véga à Plagne Centre, la dépose de cet équipement devient incontournable car la remise en conformité s'élèverait à environ 300 000 euros. En contrepartie, la SAP propose de déplacer le télésiège débrayable 6 places du Colorado en lieu et place de l'actuel télésiège du Véga avec un départ plus en aval, afin de maintenir le tracé existant.
- le télésiège de Pra Conduit à Plagne 1800 sera déplacé et allongé sur l'autre versant de la montagne côté Aime 2000. L'emplacement libéré par ce télésiège sera modelé pour faciliter l'accès aux pistes et accueillir un jardin d'enfants, un rassemblement ESF et une piste de luge.
- le télésiège du St Esprit à Plagne Soleil sera démonté et pourrait être repositionné.

LES TRAVAUX SUR LES PISTES

- Réaménagement de la piste de la Lovatière (Aime 2000 à Plagne 1800) avec élargissement de la passerelle (prévue en 2010). La dépose du télésiège de la Lovatière va permettre d'uniformiser la

penne se trouvant à la jonction de la piste et de la passerelle. La SAP a lancé des études géotechniques pour la partie se trouvant au dessus de la passerelle. Le choix du tracé dépendra des résultats de ces études.

- A Plagne Soleil, la piste de l'Ecartée sera agrandie et un chemin « débutant » jouxtant cette piste sera aménagé.

Une piste bleue reliera par ailleurs la piste de l'Ecartée à la piste du Dou du Praz. Elle passera entre le talus du parking de Plagne Soleil et les Bosquets.

- Réalisation d'une piste partant à côté du télébus de Plagne Villages et descendant au niveau du départ du télésiège du St Esprit (qui sera démonté).
- Création de nouvelles pistes au départ du sommet du télésiège de La Bergerie en direction des stations.

LE RÉSEAU DES CANONS À NEIGE

- Mise en place d'un canon à neige vers l'actuel départ du télésiège des Mèlèzes pour permettre l'enneigement de la totalité de la grenouillère du Boulevard.
- Prolongement du réseau situé vers la salle hors sacs en direction de Plagne 1800.
- Création d'une turbine à neige sur le Snow Park de Belle Plagne pour augmenter la production de neige.



Environnement

L'ENVIRONNEMENT...

LES CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

Dans le prolongement de la démarche engagée en station, la communauté de communes du Canton d'Aime va procéder à l'installation des containers semi enterrés dans la vallée.

Toutes les communes du canton ont acté ce programme et un calendrier des travaux, étalés sur 4 ans, est en cours d'élaboration.

La mise en place de ce système permet une collecte plus espacée, plus rapide, plus

économique et moins bruyante. De plus, elle s'inscrit dans une politique d'amélioration du cadre urbain (environnement et propreté) et contribue à une meilleure qualité de travail des agents de collecte.

Ces containers seront tous habillés de pierre ou de bois selon le choix des communes.

Leur implantation sur la commune de Macot La Plagne devrait débuter mi-juin 2009. Tous les emplacements, sur des terrains communaux, ont déjà été définis. Pour cette année, l'opération

concernera Macot, Sangot, Les Provagnes, Bonnegarde du Haut et du Bas, la zone artisanale ainsi que tous les hameaux situés sur la route de La Plagne jusqu'à La Roche.



LES DÉCHETS DE CHANTIER

La construction ou la réhabilitation d'un bâtiment génère inévitablement des déchets appelés « déchets du BTP ». L'élimination et le recyclage de ces déchets sont réglementés. Ils ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères.

BRULER DES DECHETS DE CHANTIER EN PLEIN AIR ET LES DEPOTS SAUVAGES SONT ILLEGAUX, TRES POLLUANTS ET DANGEREUX POUR LA SANTE (création de dyoxine).

Ce qu'il faut faire :

SCHEMA 1

Les déchets banals ou non dangereux (bois non traité, carton, plastique, plâtre, métal, déchets verts)

- Tri pour favoriser le recyclage
- Evacuation en déchetterie (dans la limite de 3 mètre cube par jour) pour les entreprises et les particuliers : déchetteries de Valezan et des Bouclets à Plagne 1800

1 - DÉCHETS



SCHEMA 2

Les déchets dangereux ou spéciaux (peinture, solvant bois traité ... Excepté les produits amiantés qui sont soumis à des règles spéciales)

- stockage sur site avec précaution pour empêcher leur dispersion.
- Evacuation en déchetterie (dans la limite de 3 mètre cube par jour) pour les entreprises et les particuliers : déchetteries de Valezan et des Bouclets à Plagne 1800.

2 - DÉCHETS BANALS & DANGEREUX



SCHEMA 3

Les déchets inertes (pierre, terre déblais, béton)

- Tri pour favoriser leur réutilisation sur le site
- Pour les entreprises : évacuation à la déchèterie « La Vigne aux Ponts », en dessous de la RN 90 en direction Bourg St Maurice. Décharge gratuite, se rapprocher de la Communauté de Communes du Canton d'Aime pour récupérer les clefs

- Pour les particuliers : évacuation à la déchèterie du château à Macot. Gratuit et se rapprocher de la commune pour récupérer les clefs.

Pour de petites quantités (chute de carrelage, 1 sac de ciment), possibilité de les déposer à la déchetterie de Valezan.

3 - DÉCHETS INERTES



GROS PLAN SUR JULIEN LIZEROUX

Julien LIZEROUX est né le 5 septembre 1979 à Mouïtiers et a passé toute son enfance entre Albertville et La Plagne.

Il a été licencié pour la première fois à l'âge de 7 ans au Club des Sports de La Plagne.

A 15 ans, il entre en section ski-études au lycée d'Albertville pour passer son bac, puis intègre l'équipe de France à 19 ans.

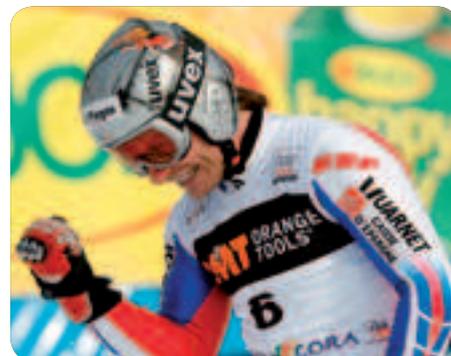
L'année suivante, il décroche son premier titre de champion de France.

Après quelques blessures ces dernières années, Julien LIZEROUX revient en force en 2007 où il finit 24^{ème} slalomeur mondial avec 2 victoires en coupe d'Europe de Slalom et assure toujours sa place dans les 15 premiers. En 2008, il exécute une belle performance en finissant 6^{ème} slalomeur mondial, venant ainsi se classer régulièrement dans les dix premiers en Coupe du Monde. En 2009, il signe le plus beau pal-

marès de sa carrière, avec deux médailles d'argent au championnat du monde de Val d'Isère et deux victoires à Kitzbuhel (Autriche) et Kranjka Gora (Slovénie).

A l'issue de la saison 2009, il finit 3^{ème} slalomeur mondial et prend la 7^{ème} place au classement général du super combiné tandis que son copain Jean-Baptiste GRANGE remporte le Globe de Cristal en slalom. Une grande année pour les français en ski alpin !

A l'initiative de quelques moniteurs de La Plagne, un fan club a été créé. Toute la station, devenue solidaire de son champion, s'est jointe à eux. Un lien s'est même tissé entre les fans clubs de Jean-Baptiste GRANGE et de Julien LIZEROUX, à l'image de celui qui unit les deux champions. (<http://fanclubjulienlizeroux.over-blog.com/>).



La saison 08/09 a été pour Julien la récompense de toutes ces années de travail acharné sur les skis. Félicitation pour ces beaux résultats et bravo pour ta persévérance, ta joie de vivre quoi qu'il arrive et ton envie de gagner.

Coupe du monde de slalom :

- Victoire à Kitzbuhel (Autriche)
- Victoire à Kranjska Gora (Slovénie)
- 2^{ème} à Åre (suède) finale de la coupe du monde
- 7^{ème} à Garmish (Allemagne)
- 9^{ème} à Zagreb (Croatie)
- 11^{ème} à Alta Badia (Italie)
- 13^{ème} à Wengen (suisse)
- 15^{ème} à Lévi (Finlande)
- 17^{ème} à Adelboden (suisse)

Coupe du monde de super combiné :

- 2^{ème} à Sestrière (Italie)
- 5^{ème} à Wengen (Suisse)
- 11^{ème} à Alta Badia (Italie)
- 17^{ème} à Val d'Isère

Championnat du monde à Val d'Isère

- Médaille d'argent en slalom
- Médaille d'argent en super combiné
- Julien LIZEROUX est 3^{ème} slalomeur mondial et 7^{ème} en super combiné.

Voilà des résultats qui sont de bon augure pour l'an prochain.



GROS PLAN SUR KEVIN ROLLAND

Kevin ROLLAND est né le 10 août 1989. Il est licencié au club des sports de La Plagne depuis l'âge de 7 ans. Sa spécialité est le Half Pipe.

Il a commencé à s'illustrer dans cette discipline en devenant Champion du Monde junior de Half Pipe en 2007 à Airolo en Suisse.

Ensuite, il participe à de nombreux « contests » hors circuits FIS tels que le « Tignes Airways ». Il prend part dès 2008 aux X-Games winter où il se blesse malheureusement pendant les échauffements.

2009, l'année de ses 20 ans est aussi l'année de son « sacre ». Il devient Champion du Monde en mars à Inawashiro au Japon et il réalise quatre podiums en Coupe du Monde dont deux victoires, une à Park City aux Etats Unis et une à La Plagne. Ces podiums consécutifs lui permettent de remporter le Globe de Cristal le 19 mars dernier. Pourtant, la journée avait



plutôt mal commencé :

Lors de l'entraînement Kevin chute et accuse une perte de connaissance suivie d'une petite cécité à l'œil droit. Sa participation à la Finale est d'abord compromise. Il décide quand même de se lancer et arrive à reproduire sa fameuse double rotation en fin de parcours. Il réussit à remporter l'épreuve et à ravir le Globe de Cristal à son copain Xavier BERTONI qui, malheureusement, chute à chacune des deux manches.

Cette victoire est d'autant plus belle que Kevin gagne dans sa station entouré de sa famille. Il n'a pas eu cette chance pour les X-Games où 3^{ème} des qualifications, il termine à la 8^{ème} place. Les X-Games 2010 seront donc son nouvel objectif.

Nous souhaitons à Kevin encore de belles années dans sa discipline à l'instar de celle qu'il vient de passer.

Afin de soutenir Kevin ROLLAND et tous les freestylers de La Plagne (bosseurs, half pipeurs, slope stylers), un fan club qui les suit tout le long de ces différentes compétitions a vu le jour cette saison.

L'année de ses vingt ans, Kevin ROLLAND a réalisé une partie de ses rêves. Malgré une petite déception au X-Games où il s'est classé 8^{ème} en finale, Kevin s'est imposé sur la scène mondiale en remportant la Coupe du Monde et les Championnats du Monde de Half Pipe. La victoire aux X-Games, ça sera pour l'année prochaine. Félicitation pour tes belles réussites.

Saison 08/09

- Champion du Monde de Half Pipe à Inawashiro au Japon
- Vainqueur du classement général sur le circuit de la Coupe du Monde
- Vainqueur de deux Coupes du Monde de Half Pipe aux US et à La Plagne
- 2^{ème} au Nippon Open au Japon
- 8^{ème} en Pipe aux X Games aux US
- 3^{ème} en pipe Coupe du Monde des Contamines
- 4^{ème} et 7^{ème} en half Pipe au DEWTOUR aux USA.
- 3^{ème} des qualifs au X Games, 8^{ème} de la Finale
- Vainqueur des Tignes Airwaves

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER 2018

L'organisation des XVIII^{ème} Jeux olympiques d'hiver a suscité un grand intérêt. En effet, plusieurs nations issues des 4 continents se sont portées candidates pour leur organisation : Allemagne, Chine, Corée du Sud, Suède, Ukraine, France, Suisse, Bulgarie, Canada, Chili et Nouvelle Zélande. En France, 4 villes ont présenté leur candidature : Annecy, Grenoble, Pelvoux et Nice.

Afin d'économiser le coût de construction d'une piste de Bobsleigh, Annecy et Grenoble ont sollicité le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne (SIGP) pour que les épreuves de Bobsleigh, luge et skeleton puissent se dérouler sur la piste existante. Le SIGP a donc décidé de soutenir la candidature de ces deux villes.

Une première sélection a eu lieu, en France, pour choisir la ville qui représenterait le pays au niveau du Comité International Olympique. Le 18 mars dernier, les instances olympiques nationales ont désigné Annecy et la Haute Savoie pour porter la candidature française aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2018.



Au niveau mondial, la ville d'Annecy va être en concurrence avec Munich en Allemagne et Pyeong Chang en Corée du Sud. Selon la procédure du Comité International Olympique, ces trois villes ont jusqu'au 15 octobre 2009 pour déposer leur dossier auprès de l'instance internationale. A partir de cette date, ces villes sont considérées comme "villes requérantes". Les dossiers seront étudiés par une commission d'experts qui remettra ses conclusions à la commission exécutive du CIO. En juin 2010, cette commission exécutive communiquera la liste officielle des «villes candidates». La phase de candidature démarrera à ce point, et les villes auront alors un an pour convaincre et séduire les membres du CIO. Le lieu de la compétition sera choisi le 11 juin 2011, à Durban, en Afrique du Sud.

Pour la Plagne, c'est un enjeu considérable. Si la ville d'Annecy était sélectionnée, cela permettrait d'accueillir pour la deuxième fois les Jeux olympiques d'hiver. Cette compétition mondiale redonnerait un nouvel élan à la piste de bob, c'est la raison pour laquelle le SIGP apporte tout son soutien à la candidature de la ville d'Annecy et lui souhaite bonne chance !

LE CLUB DES SPORTS

Depuis sa création, Le club des sports de La Plagne a vu ses athlètes remporter 6 médailles olympiques, 6 titres de Champion du monde et 12 Globes de Cristal.

Tout a commencé dans les années 70 avec Danièle DEBERNARD. Elle remporte une médaille d'argent en ski alpin aux Jeux olympiques

olympique officielle. A ces jeux, Olivier AL-LAMAND remporte la médaille d'argent en bosses tandis que Fabrice BECKER est sacré champion olympique en ballet (encore sport de démonstration). Les années suivantes, Fabrice BECKER va dominer sa discipline en devenant 2 fois champion du monde en 1993 et 1997 et en remportant 4 globes de Cristal dont 1 fois le général.

Fabien BERTRAND, actuel entraîneur de l'Equipe de France de bosses, a été vice-champion du monde de bosses en 1993 à Altenmarkt Autriche), et Candice GILG a été double championne du monde de bosses en 1995 à la Clusaz et en 1997 à Nagano (Japon). Elle a remporté le

Globe de Cristal en 1996.

Le ski alpin n'est pas oublié avec Jean-Luc CRETIER qui deviendra champion olympique de descente à Nagano le 13 février 1998.

Bien sûr, nous n'oublierons pas Sandra LAOURA qui a fait rêver toute La Plagne lorsqu'elle a remporté sa médaille de bronze en bosses aux Jeux olympiques de Turin.

Et maintenant, ce sont Julien LIZE-ROUX et Kevin ROLLAND qui assurent la relève de ces champions avec succès.



Messieurs Michel Albertone, Gilbert Vivet-Gros, Paul Bellemin, Max Jannot et Jean Plouton

de Sapporo en 1972 (Japon) et une médaille de bronze à Innsbruck en 1976 (Autriche).

Dans les années 90, le club de La Plagne s'illustre plutôt dans le ski acrobatique. Eric LABOUREIX gagne 5 années de suite le classement général de la Coupe du Monde de ski acrobatique en 86, 87, 88, 90, 91. Il excellait dans les trois disciplines : ballet, bosses et saut.

Aux Jeux olympiques de 1992, l'épreuve de bosses est enfin considérée comme une discipline



Les champions réunis autour de Sandra Laoura, le 15 avril dernier à la salle des congrès de Belle Plagne

Bilan Hivernal

LES ACTIONS DE L'OFFICE DE PROMOTION DE LA GRANDE PLAGNE (OPGP)

CAMPAGNE NATIONALE AUTOMNE/HIVER

Après 2 ans de communication télévisuelle (Canal+ et chaînes thématiques), la Plagne assure une visibilité principalement sur Internet. Présentée en 3 vagues (novembre, janvier, et mars), cette nouvelle campagne a rencontré un vif succès, notamment en présentant des offres adaptées, des événements, ou des activités exceptionnelles (bobsleigh, tour de glace, halfpipe...).

RELATIONS PRESSE

L'OPGP a accueilli 277 journalistes (40 % de presse étrangère), et a ainsi organisé 46 accueils qui ont généré plus de 1255 articles en presse écrite, et plus de 40 heures de télévision.

EDUCTOURS

L'OPGP organise l'accueil de Tour Operators étrangers qui viennent découvrir la station, les hébergements,

le domaine skiable et les activités. Cet hiver, nous avons reçu 14 TO, répartis sur 9 pays : Serbie, Russie, Canada, États-Unis, Allemagne, Belgique, Angleterre, Lituanie, Pays Bas, Afrique du Sud.

CENTRALE DE RÉSERVATION

Au 26 avril, le chiffre d'affaires est de 3 884 000 euros (pour 31 000 nuitées vendues), soit une baisse de 1,2 % (- 6 % en nuitées). 70 % des réservations sont réalisés directement sur Internet.

CLASSEMENT DES MEUBLÉS

L'hiver a permis de relancer de nombreux propriétaires. Le classement a repris dès le début de ce printemps, en collaboration avec les agences immobilières et Plagn'Renov.

INTERNET

Environ 6000 visiteurs quotidiens avec un pic à plus de 10 000 visiteurs en décembre, le site de la Plagne enregistre des connexions exceptionnelles : sur l'hiver 2008/09, plus de 1 500 000 visiteurs (une hausse de 580 000 par rapport à l'année précédente, soit + 60 %).



MAISON DU TOURISME D'AIME MACOT LA PLAGNE (MATO)



L'hiver 2008/2009 a été prioritairement rythmé par l'organisation des grands événements sportifs. Les Etoiles du Sport donnent le coup d'envoi de la saison d'hiver et le retentissement médiatique national impose d'entrée à nos équipes un « sans-faute » dans l'organisation. L'événement exceptionnel de cette saison restera bien entendu l'organisation pour la première fois à La Plagne des **Finales des Championnats du Monde de Freestyle**. Une occasion de montrer aux instances internationales notre savoir-faire en la matière ; trois magnifiques épreuves : Bosses et Ski Cross sur le stade de Plagne Centre et la consécration mondiale pour notre champion plagnard Kévin Rolland sur le tout nouveau Half Pipe Professionnel de Plagne Bellecôte. Ces événements s'inscrivent dans la droite ligne des choix de positionnement de la station. Le Freestyle écrit peu à peu ses lettres de noblesse dans le milieu sportif et la qualité de l'organisation positionne La Plagne pour devenir, dans les années à venir, une base incontournable pour la pratique, l'entraînement et les épreuves rassemblant les meilleurs mondiaux de ces disciplines.

Nous avons également veillé à développer nos activités quotidiennes d'accueil, d'animation et de services qui font que nos clients trouvent à La Plagne un service diversifié ; le domaine skiable est unanimement reconnu pour sa qualité mais nous avons une évolution constante de la demande de notre clientèle pour de nouvelles offres. Les sentiers piétons, la grotte de glace, les espaces de luge sécurisés mais aussi des espaces animés sont devenus en quelques années incontournables pour satisfaire et fidéliser notre clientèle. **Fête de Noël, Nuit du Pompon Rouge, Trail des Neiges, Urban Plagne, Plagne Happy Day, Concerts, Animations Artisanales** ont rythmé la vie quotidienne de nos vacanciers en permettant aux équipes de La Maison du Tourisme de bien remplir leur mission : le service au public...



Nos champions

NOS CHAMPIONS



FREERIDER PRO
TOP 10 MONDIAL



SKI PARALLEL
CHAMPION DU MONDE



GLOBE - SKIEUR
CHAMPION DU MONDE



FREESTYLER DE LÉGENDE
MAÎTRE DU BACKCOUNTRY



VICE-CHAMPION DU MONDE
SLALOM & SUPER COMBINÉ



CHAMPION DU MONDE 2009
SUPER COMBINÉ & SLALOM



SNOWBOARDER SLOPESTYLE
AT 8000 M



ÉQUIPE DE FRANCE DE PARAPENTE
CIRCUIT ÉQUIPE DU MONDE



Nouria NEWMANN - Kayak



LOGE MONOPLACE - ÉQUIPE DE FRANCE
CIRCUIT COUPE DU MONDE



FREERIDER PRO
TOP 10 MONDIAL



Marc MAROUD - Course à pied



UN PEU D'HISTOIRE...

Les écoles sur la commune de Macot La Plagne de 1940 à 1965.

Jusqu'en 1964, la commune de Macot La Plagne possédait six écoles afin de répondre aux flux des habitants (les alpages et le travail à la Mine) :

- Une école à Plagne 1800
- Une école à La Roche
- Une école au Villard de Macot (durant les mois d'octobre à Janvier)
- Deux écoles à Macot : bâtiments de l'ancienne mairie et de La Fontaine.
- Une école à Sangot

Il n'était pas rare qu'un enfant fasse 3 écoles différentes dans l'année (La Roche, Villard de Macot et Macot) car la vie à cette époque était rythmée par la vie des bêtes.

À cette époque, les enfants allaient à l'école du lundi au samedi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. La journée de repos était le jeudi.

Ils étaient scolarisés de l'âge de 5/6 ans à 14 ans environ, année du certificat. Rare étaient ceux qui continuaient les études ensuite, car elles étaient très onéreuses.

Avant de rentrer en classe, l'instituteur inspectait les mains et les oreilles de chaque élève afin de vérifier si la propreté était respectée.

La journée type d'un écolier démarrait toujours par une leçon de morale sur la propreté ou la politesse.

En ce temps-là, les enfants recevaient beaucoup de punitions car aucun écart n'était permis.

Par contre, les enfants étaient récompensés par des bons points : 10 bons points donnaient droit à une image.

Souvent à partir du mois de mai, les classes étaient désertées sans l'accord de l'instituteur car les enfants étaient mobilisés dans leur famille pour travailler aux champs ou garder les bêtes.

Les matières enseignées étaient les suivantes : Maths avec problèmes et calcul mental, français avec lecture, explication de texte, orthographe, grammaire, dictée, conjugaison, récitation. Histoire et Géographie. Instruction civique et morale, Sciences et Dessin.

Sport : Monter à la corde, saut en hauteur, course à pied pour les grands en vue du certificat d'études.

Le Villard de Macot

La classe était une classe unique et mixte qui

regroupait les enfants de 5 à 14 ans. L'école était ouverte de la Toussaint à Janvier.

Les familles redescendaient avec les bêtes de l'alpage et faisaient une halte de 3 mois au Villard. Comme les habitants ne possédaient pas de voiture et qu'ils ne pouvaient pas descendre la totalité du stock de foin dans la vallée, cette halte permettait de consommer une bonne partie du fourrage. Certains enfants ne fréquentaient l'école que 15 jours avant de descendre à Macot.

Une institutrice ou un instituteur montait au Villard, ces quelques mois, pour faire la classe aux enfants. Le plus souvent c'était un débutant qui restait juste les 3 mois, ensuite il partait dans une autre région.

Les enfants venaient des différents hameaux aux alentours (Darbelay, Ceriseray, Prariond et Les Eculées ..). Par exemple, ceux qui habitaient à Darbelay venaient tous les jours à pied quel que soit le temps (pluie, tempête, neige...). Ils traversaient la forêt matin et soir par un petit chemin. Pour le midi, les enfants apportaient leurs gamelles qu'ils pouvaient faire réchauffer sur le poêle d'un habitant du Villard.

Après la longue marche du soir pour rentrer à la maison, les élèves devaient encore faire leurs devoirs à la lumière d'une lampe à carbure ou à pétrole.

La récréation étant sans surveillance, les enfants en profitaient surtout en hiver où ils prenaient la luge et partaient faire des descentes... Et revenaient parfois 1h après.

Les élèves jouaient beaucoup au jeu du béré

(jeu qui existe encore aujourd'hui) ou aux 4 points cardinaux qui se jouaient à 5 (celui du milieu essayait de prendre la place d'un autre).

Cette école a fermé en 1959. La dernière année, il ne restait plus que 3 enfants.

Les écoles de Macot, Sangot, La Plagne et La Roche quant à elles, restaient ouvertes toute l'année scolaire.

Sangot

L'école se situait dans le bâtiment « Les Pommiers » et était composée d'une classe unique avec tous les niveaux. Le bâtiment était composé de la classe, d'un logement, d'une cave à fromage et d'un grenier. La cave à fromage attirait les rats du quartier et il n'était pas rare de les voir courir dans la classe.

Le bois fourni par la commune pour chauffer la classe était rangé dans le grenier. Pour le descendre du grenier, la maîtresse avait mis en place un dispositif bien rodé :

deux enfants bloquaient la route de chaque côté du bâtiment, deux autres élèves montaient dans le grenier et jetaient les rondins de bois sur la route. Les autres élèves rangeaient les rondins dans le placard de la classe prévu à cet effet.

La cour de récréation n'existait pas, les enfants jouaient dans les ruelles autour de l'école.

Le cours de gym consistait souvent, en hiver, à descendre en luge jusqu'à l'Isère... Et remonter ensuite à pied jusqu'à l'école...

Les toilettes étaient situées dans une cabane à l'extérieur et l'intérieur gelait systématique-



L'école de La Fontaine

Histoire

ment tous les hivers. Il fallait donc que les élèves soient très attentifs pour ne pas glisser quand ils s'y rendaient. M^{me} Mireille COSTERG, institutrice de 1957 à 1964, explique que l'école a pu acheter les premiers livres de bibliothèque grâce à une vente d'escargots. Pendant la récréation, les élèves ramassaient les escargots et M^{me} COSTERG allait ensuite les vendre au marché à Aime.

Les enfants des hameaux au-dessus de Sangot faisaient la route à pied matin et soir pour rejoindre l'école par tous les temps.

Macot

L'école de La Fontaine était constituée d'une section enfantine (à partir de 6 ans) mixte et des classes des filles.

Dans le bâtiment de l'ancienne mairie, les garçons étaient scolarisés avec les élèves en année de certificat au premier étage. Ce bâtiment fut victime d'un incendie. Pendant les travaux, Les enfants allèrent en classe chez un particulier qui avait gentiment prêté une partie de sa maison. Une fois les travaux de rénovation terminés, les enfants ont réintégré l'école mais la classe avait été transférée au rez-de-chaussée (aujourd'hui la salle des associations). Les garçons n'avaient pas de cour de récréation, ils jouaient devant le bâtiment et dans les ruelles. L'école de La Fontaine avait une petite cour où les enfants pouvaient jouer pendant la récréation.

A partir de février, l'école du Villard de Macot étant fermée, les enfants des hameaux descendaient à Macot pour aller à l'école. Ils avaient le droit de partir ½ heure plus tôt pour remonter le soir. Cela rendait jaloux les enfants du

village qui devaient rester en classe jusqu'à la fin.

L'hiver, le voyage était particulièrement difficile surtout quand il avait neigé. Parfois, un petit chemin était tracé par un cheval avec un billot de bois. Dans ce cas-là, c'était la fête : les enfants pouvaient descendre en luge.

Durant l'hiver, ce sont les enfants qui déneigeaient devant l'école.

De même, tous les matins, il y avait la corvée de bois : il fallait descendre les stères du grenier pour allumer le feu et l'entretenir toute la journée. A l'automne, la commune livrait de grandes bûches.

Un monsieur du village venait les scier et les enfants faisaient la chaîne pour monter et ranger les bûches dans le grenier.

Comme dans les autres écoles du Village, les élèves devaient faire le ménage de la classe à tour de rôle (laver le tableau, faire la poussière, balayer...). Au printemps, c'était le grand nettoyage dans la salle de classe.

La Roche et La Plagne

Les deux écoles, La Roche et Plagne 1800, étaient situées dans un bâtiment privé appartenant à la société des Mines de la Plagne.

L'école de Plagne 1800 a été ouverte jusqu'en 1973 et ensuite elle a été transférée à Plagne Centre.

Ces bâtiments étaient équipés d'une chaudière à charbon au rez de chaussée et les salles étaient chauffées grâce à un chauffage central. Ce système de chauffage était très moderne par rapport aux poêles de l'époque qui se trouvaient dans toutes les écoles communales.

Ces écoles étaient mixtes et assuraient tous les

cours du CP au CM2 avec des élèves de différentes nationalités (français, italiens...).

A l'instar des écoles du village, il n'existait pas de cour de récréation. Les enfants jouaient sur la place du village.



La Roche 1939/1940

Les enfants qui habitaient à la Roche et à la Plagne étaient privilégiés par rapport à ceux de la vallée. Ils pouvaient aller au cinéma un jour sur deux le week end (en alternance avec l'école de la Plagne).

Durant l'hiver, les enfants pouvaient profiter du téléski mis en place par la société des Mines. L'été, ils jouaient au ballon, à la pétanque ou faisaient de la balançoire sur la place du village.

Des courses de luge étaient organisées du départ de La Plagne jusqu'à La Roche.

Parmi les familles, certaines redescendaient habiter dans la vallée du 15 janvier à début mai.



Groupe scolaire Albert Perrière

Le groupe scolaire Albert PERRIERE a été construit en 1958. Au début, seulement deux classes ont été ouvertes. Seuls les élèves de l'école de la Fontaine ont été transférés dans ce nouveau bâtiment.

Une extension du bâtiment a eu lieu en 1964. A partir de cette année-là, les écoles de Sangot et de Macot ont été fermées.

Merci à Mireille COSTERG, Suzette BROCHE, Simone PREMIEUX, Firmin COSTERG, André BROCHE, Lucile MARIN, Monique BUGNY, Simon ASTIER et Paul BROCHE pour l'aide apportée pour la réalisation de cet article.



Des écoliers de Macot - 1936/1937

Associations Sportives

LE CLUB LA PLAGNE EAUX VIVES

Le Club de La Plagne Eaux Vives a été créé en 1985 par un groupe de copains qui souhaitent s'adonner à la pratique du raft, activité très en vogue à l'époque.

3 présidents se sont succédés depuis sa création : Jean François CHEUL, premier président, suivi de Fred TARDIF (chef de gare d'Aime). Et, depuis 1991, Brigitte GELLOZ a pris les rênes du club avec dynamisme. Dès son arrivée, cette dernière a souhaité orienter le club vers le canoë kayak et la compétition.



En 2002, le club ayant de plus en plus de succès et réalisant de bons résultats, un entraîneur, Anthony COLIN, a été embauché à l'année. Ce dernier est toujours l'entraîneur du club. Il est aidé par d'autres entraîneurs bénévoles, la plupart formés au club.

La mission que s'est donnée le club est d'initier les enfants à la pratique du canoë kayak et de les accompagner en compétition jusqu'à un niveau international. Il permet également à tous ces jeunes de pouvoir passer les différents diplômes à même de leur permettre de travailler dans la vallée, comme guide de rivière par exemple. Il propose en parallèle des randonnées en eaux vives pour les plus grands.

Deux fois par an une initiation est offerte le mercredi après-midi pour les plus jeunes sur le plan d'eau de Macot afin qu'ils découvrent l'activité.

Le club possède deux sections au choix :

1. La section compétition : à partir de 6/7 ans, du moment que l'enfant sait nager.



Celui-ci va pouvoir s'initier et pratiquer les sports d'eaux vives dont le canoë kayak dans les différentes disciplines que sont le slalom, la descente en eaux vives, la course en ligne et le free style ou découvrir la nage en eaux vives ou le raft.



Voici quelques explications sur ces disciplines :

Le slalom : discipline olympique.

C'est une course contre la montre où les concurrents doivent suivre un parcours comportant de 18 à 25 portes de couleur rouge ou verte. Le compétiteur doit passer dans les portes sans les toucher : dans le sens de la descente pour les vertes, et en remontée pour les rouges.

La descente : Le but est d'aller le plus vite possible entre le départ et l'arrivée. Il est important de bien choisir sa trajectoire en fonction des courants et des obstacles naturels que forment les rochers. On trouve deux types de parcours : le sprint avec une course en deux manches additionnées qui se situe entre 1 minute et deux minutes et un parcours dit classique d'une distance pouvant varier de 7 à 15 kilomètres avec un temps de course d'environ 10 et 15 minutes. Les Championnats du Monde de cette discipline seront organisés à La Plagne en 2012.

Le Freestyle : C'est une discipline récente du canoë kayak. Elle peut se pratiquer sur des spots de park'n'play (vagues ou rouleaux formés par le courant) ou bien au gré d'une rivière en utilisant les mouvements d'eau et le relief pour effectuer des figures, le playboating ou freeride. Il existe également une épreuve de boarder cross où le départ est donné à quatre kayakistes. Le freestyle correspond aussi à l'esprit de toute une génération de pagayeurs prêts à courir la planète à la recherche du spot ou de la rivière idéal.

2. La Section Loisirs : Pour les adolescents ou les adultes qui ne veulent pas faire de compétition. Un entraînement est proposé par semaine afin de s'aguerrir à l'eau vive. Cette section permet aux

adhérents de découvrir les rivières de France et d'ailleurs lors de balades organisées (l'Ardèche, la Drôme, le Chéran, la Socca en Slovénie...) et d'explorer les côtes françaises en kayak de mer (calanques de Cassis).

Ces randonnées sont accessibles à tous, vous n'avez pas besoin d'être très expérimenté.

Les résultats du club au niveau international

2005 : Olivier LALLIET, Champion du Monde de slalom par équipe à Sydney

2007 : Nouria NEWMAN, Médaille de Bronze aux championnats du monde de freestyle à Ottawa catégorie junior et 3^{ème} lors de la coupe d'Europe en Autriche à Lienz.

2008 : Nouria NEWMAN, Vice Championne du Monde junior de Slalom par équipe. Cette année-là, elle gagne également la coupe du monde de Freestyle qui a lieu en Suisse et finit deuxième du big air.



Au niveau national :

Depuis 1999, plusieurs titres de Champion de France soit en sport scolaire (slalom et course en ligne) soit au niveau fédéral (slalom) complétés par de nombreux podiums. La Plagne Eaux Vives est le premier club Jeunes de Rhône Alpes depuis 2003 (résultats issus du Championnat Coupe des Jeunes)



Pour tous renseignements : Mme Brigitte GELLOZ - 441 rue du Crêt 73 210 Macot.
Site : www.la-plagne-eauxvives.org
E-mail : laplagneeauxvives@wanadoo.fr

Associations Sportives

VEO 2000 CLUB DE COURSE À PIED DE MACOT LA PLAGNE • 1990-2009 19 ANS DÉJÀ !

En 1990, après la première édition de la 6000D (remportée par Jeannot GERMAIN) Alain CRESSEND et Jeannot GERMAIN ont eu l'idée de créer une association dont le but serait de regrouper tous ceux qui partagent le plaisir de courir. Le projet se concrétise et V.E.O 2000 naît le 7 octobre 1990.



1993

V : VITESSE **E** : ENDURANCE **O** : OXYGÉNATION
à 2000 m.

En 19 ans le club est passé de 30 à 130 adhérents. Une vingtaine de membres sont présents dès le début de l'aventure.

On peut définir le club comme le symbole de la convivialité, de l'amitié, de la complicité.

A VEO 2000, on pratique un sport individuel avec un esprit de groupe.

Tous les membres du club sont des bénévoles (les entraîneurs, le web master...).



Courir pour un fauteuil 1992

Et la plupart d'entre eux donnent beaucoup de leur temps, merci à eux.

Merci aux collectivités locales qui ont toujours été à nos côtés.

QUELQUES GRANDS RENDEZ-VOUS :

Les journées du sport en 1992 et 1993 : un relais pendant 24 heures avec animations et présentations des divers sports du canton. Les fonds récoltés pendant ces journées ont permis l'achat de fauteuils handisport.

La participation à de grands relais pédestres (La Course du Cœur Paris la Plagne, régulièrement, les Tours du Jura ou de l'Ain).

A des épreuves sur route : 100 km, Marathons ou Semi Marathons, Courses à Label.

Et à des courses nature (trails) : 6000 D, Nivolet Revard, Faverges, Chamonix (tour du Mont Blanc), Les Templiers, les montées pédestres estivales.

Chaque année, le club organise une sortie sur un week end ouverte à tous.

Ca permet à chacun de partager une compétition



mais aussi d'autres loisirs et de mieux se connaître on privilégie les rencontres entre les membres plusieurs fois dans la saison (sortie club, journée entraînement en montagne, course La Tarine, soirée fin de saison et divers rendez-vous sur les compétitions).

La course pédestre La Tarine depuis 1993 a connu différentes versions.

Circuits sur la piste cyclable, trail et maratrail sur les sentiers au-dessus de Macot.

Et actuellement un cross dans les pommiers de Macot en novembre.

En 1999, l'Association devient club de course à pied avec l'affiliation à la FFA.

En 2008 : Création de l'école d'Athlétisme



encadrée par des entraîneurs fédéraux.

Les graines de champion découvrent différentes disciplines de l'athlétisme sous forme ludique. L'école est ouverte aux enfants du canton de 6 ans à 11 ans.



Le bureau du Club



Pour rejoindre le club ou avoir des renseignements

Jeannot GERMAIN04 79 55 43 87

ou voir le site : www.veo2000.com

Pour l'école d'athlétisme, si vous êtes intéressés, prenez contact avec Jeannot ou un des entraîneurs pour qu'on puisse s'organiser à partir de la rentrée.



1995

On va certainement ouvrir une cession pour les enfants de 12 ans à 15 ans.

En fonction du nombre de demandes, on va avoir besoin de plus d'entraîneurs.

Entraîneur adultes et à partir de 16 ans :

GILBERT NOGUES04 79 09 77 46

Entraîneurs école athlétisme :

Mahdi AMIMOUR04 79 40 17 41

Julien DELAMUR06 67 18 86 02

Jean-Christophe MARTINEZ04 79 55 51 25

Associations

LES AINÉS RURAUX

Le Club des aînés ruraux a été créé en 1977. De nombreux présidents et présidentes se sont relayés à sa tête :

Présidents :

CHATEL Louis dès 1977

BERARD Catherine (?/1983)

DONNADIEU Elsa (1983/1989)

BROCHE Suzette (1989/1995)

GAILLETON Pierre (1995 /1997)

BROCHE Suzette (1997 /2007)

ELICEGUI Marie-Rose (depuis 2007).

LA MISSION DU CLUB :

La mission principale de cette Association est de rompre l'isolement des personnes, de les distraire, les aider et de participer également à l'animation de la vie communale.

A ce jour, il regroupe quatre vingts personnes.

Le club propose à ces adhérents différentes activités comme :

- une section « forme » composée de membres passionnés de randonnée
- une section « informatique » très assidue, mise en place début 2008 qui permet, entre autre, aux membres dont la famille est loin, de garder un contact par le biais d'internet,
- des cours de danse sont également proposés, 25 personnes environ ont ainsi pût se perfectionner en danse de salon
- un groupe « chant » s'est mis en place en 2009 et continuera la saison prochaine
- des sorties sont organisées à la journée : repas au lycée hôtelier de Moutiers, repas au restaurant à Landry, journée à Annecy avec déjeuner et croisière sur « le Libellule... ». Il reste à déterminer le lieu de la sortie de fin d'été
- un programme de sorties/spectacles sur Albertville ou Aix-les-Bains

Chaque semaine les membres se retrouvent le jeudi à 14 h sous le groupe scolaire afin de jouer à la belote, au scrabble et autres jeux de société. Ces après midi se terminent toujours par le pot de l'amitié.

Le club reprend ses réunions fin octobre jusqu'à la fin du mois d'avril.

Afin d'aider les membres à financer les activités et les sorties, l'Association organise des animations payantes ouvertes au public comme le loto ou le thé dansant. En 2008,

les aînés ruraux ont proposé deux lotos et un thé dansant. En 2009, le club a organisé un thé dansant le 24 mai dernier où une centaine de personnes étaient présentes. Un autre est prévu le 13 septembre à la salle polyvalente de Macot La Plagne

Les membres du club des aînés ruraux participent beaucoup à la vie communale et notamment à la vie scolaire. Ils répondent souvent présents aux manifestations organisées par l'école ou par l'association des parents d'élèves.

L'an passé, le club avait demandé aux pompiers de La Plagne de venir faire une démonstration des premiers secours dans leur salle. Ce jour là, les membres avaient gentiment invité la classe de CE1 de Macot chef lieu à se joindre à eux.

Pour 2010, la présidente, Marie Rose ELICEGUI, et son Conseil d'Administration, réservent à leurs membres quelques nouveautés qui seront dévoilées en fin d'année lors de l'assemblée générale.

Le club recherche également un bénévole pour donner des cours d'informatique une fois par semaine.

Contact : Présidente Marie-Rose ELICEGUI au 04 79 55 65 78



Associations

COMITÉ DES FÊTES

1977...



En ce temps-là, les membres du Comité des Fêtes étaient prêts à tout pour animer, comme il se doit, la Fête du Village (la preuve en image !). Cette fête, qui avait lieu en août, était très attendue par les Macotais et les estivants.

De nombreuses réjouissances émaillaient cette journée, avec notamment, le défilé de vieilles voitures accompagné des « Majorettes », la descente du clocher en rappel avec le concours des guides de la Plagne, le repas en plein air suivi d'un bal très animé.

Autant de souvenirs, de moments conviviaux qui ont donné l'envie à quelques joyeux drilles de faire revivre ces festivités au coeur du village.

C'est ainsi que le Comité des Fêtes renaît de ces cendres, plus de 15 ans après son interruption, à la plus grande joie des habitants de notre commune. Les bonnes volontés se font rares, mais l'enthousiasme des nouveaux membres de l'association reste intact.

Merci à eux et n'hésitez pas à les rejoindre, ne serait-ce que quelques heures par an !



Personnel

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Les services techniques de la commune de Macot La Plagne comptent 30 agents. Ces agents sont répartis dans différentes unités : bâtiment, électricité, menuiserie, voirie, eau - assainissement, plomberie, mécanique, espaces verts, et service administratif.

Chaque personnel est affecté respectivement à une de ces unités, seuls les travaux de déneigement se font collectivement.

Les services techniques s'occupent, entre autres, du maintien de la salubrité publique, de l'entretien des bâtiments communaux et de la

voirie communale, du fleurissement de la commune et du déneigement précédemment évoqué.

Les équipes sont scindées en deux groupes opérationnels selon les saisons : Hiver : deux équipes travaillent en alternance sur les stations et dans la vallée afin d'assurer un service 7 jours sur 7.

Printemps/été/automne : chaque agent reprend ses fonctions dans son unité de travail.

Nous allons vous présenter les différentes unités.

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES



Loïc HARDOUIN a pris ses fonctions dans la Commune de Macot La Plagne en janvier 2009 après quelques années passées aux Gets (74). Il dirige et coordonne l'ensemble des services techniques, élabore et assure le suivi et la bonne exécution du budget attribué au service. Il prépare et programme les travaux et investissements courants en lien avec l'adjoint délégué.

SECRETARE



Martine BUGNY a pris ses fonctions à la mi-mai suite au départ de Valérie SICARDI pour la commune de Peisey Nancroix après 6 années passées au sein de la commune. Ses fonctions de secrétariat et d'assistante de la direction sont des fonctions vitales au sein des services techniques car elle assure l'interface entre les différentes unités et les services communaux (police municipale, crèche, bibliothèque, école et administratif...). Elle s'occupe également de l'accueil du service et gère toutes les demandes des élus et des administrés. Elle est en charge également des demandes logistiques concernant les manifestations organisées par la commune. A terme Martine prendra en charge le suivi de quelques dossiers technique (achats).

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

RESPONSABLE BÂTIMENT HYGIÈNE ET SÉCURITÉ



Gwenaël BARRIAC est rentré au sein de la commune en 2006. Il assure le suivi de l'entretien des bâtiments communaux et programme les travaux à réaliser. Il est également référent au niveau sécurité (A.C.M.O).

RESPONSABLE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



Denis SALLES est arrivé au sein de la commune en décembre 2008 en provenance des Pyrénées Orientales. Sous l'autorité directe du Directeur des Services Techniques, il encadre sur le terrain toutes les équipes techniques. Il assure le suivi des travaux réalisés par les équipes, ainsi que la bonne réalisation des certains marchés (viabilité hivernale). Il veille également à l'application des règles d'hygiène et de sécurité des agents sous sa responsabilité.

L'EQUIPE TECHNIQUE

ADJOINT RESPONSABLE CTM



Raphaël CHAPUIS est employé depuis 2004 à la commune. Il assure les fonctions d'adjoint au responsable du CTM sur les opérations réalisées sur le chef lieu.

BÂTIMENT : ELECTRICITÉ



Olivier POTVIN

Ils assurent la mise en conformité des installations électriques, les dépannages divers sur les bâtiments communaux (alarmes...) ainsi que de petits dépannages en éclairage public et sur les illuminations de Noël.



Rodrigue MERIAUX

Personnel

L'EQUIPE TECHNIQUE

BÂTIMENT : MENUISERIE



Yvon AIMOZ

Ils fabriquent des meubles, les tables, bancs, poubelles en bois pour toute la commune (station et villages). Ils assurent l'entretien du parc immobilier (Fort Colorado) et réalisent les petites réparations en serrurerie. Venez voir leur dernière réalisation en Mairie pour la collecte des piles et cartouches d'encre usagées.



Pascal PAVIET ROCHE

VOIRIE : PROPRETÉ - MANIFESTATION CHEF-LIEU



Stéphane BONNAY
Responsable



Fredéric OUGIER



Thomas GIROD

Ils assurent et gèrent toute la partie technique des manifestations communales. Ils s'occupent également de l'entretien du chef-lieu et de sa voirie.

Bernard PERRIERE (saisonnier)

MÉCANIQUE



Sébastien DARROUZES s'occupe de l'entretien du parc roulant (véhicules - engins divers) de la commune et du matériel du service espaces verts, du matériel électroportatif et gère le magasin des Services Techniques (en cours de création).

VOIRIE : PROPRETÉ - MANIFESTATION STATIONS



Jérôme BOCH
Responsable



Gilles BRUN



Jean Louis CHARRIER



Stéphane HERNANDEZ



Stéphane MILLERET



Daniel PERRIERE



Jean Claude VIONNET

Ils s'occupent de l'entretien de l'ensemble des stations et apportent un appui technique à la Maison du Tourisme lors des évènements qui ont lieu dans les stations de la commune. Ils assurent la mise en place et le suivi des aires de jeux sur les stations d'altitude.

EAU ET ASSAINISSEMENT



Serge PERRIERE
Responsable



Thierry VIBERT



Michel MAITRE



Lionel DUCLOZ

Ils assurent l'entretien et le suivi des réseaux d'eau/assainissement et du parc plomberie de la commune.

ESPACES VERTS



Marceau DHONT
Responsable



Alexandre COURNIER



Agnès MILLERET



Francis MOULIN



Marielle PERRIERE

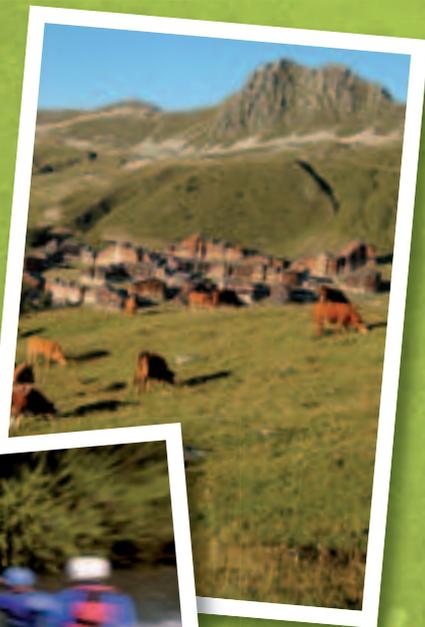


Annie BRIANCON
(saisonnnière)

L'équipe des espaces verts a pour mission de réaliser toutes les compositions florales des espaces verts et d'entretenir les jardinières. Ils créent et entretiennent les massifs. Ils assurent le fauchage et la tonte autour du plan d'eau et du stade de Macot.

Pour l'ensemble des équipes :

Malgré une sectorisation nécessaire au bon fonctionnement d'une régie municipale, tous ces agents savent travailler en transversalité et ils ont également su acquérir au fil des années une grande polyvalence nécessaire à la multiplicité des missions qui leur sont demandées.



CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ 2009

JUILLET

| | |
|-------|--|
| 7 | LA REMUE - Fête du début de saison au Dou du Praz |
| 11/12 | Rallye Historique de vieilles voitures |
| 14 | Fête Nationale et Fête de Plagne Bellecôte "Bleu Blanc Rouge" |
| 18 | Fête du plan d'eau - Macot |
| 19 | Concert gratuit à l'église - Macot 17h |
| 22 | Journée à thème - Belle Plagne |
| 23 | Fête de Plagne 1800 |
| 25/26 | 20 ^{ème} anniversaire de la 6000D Nouveau "l'Ultra 6000D" 110 km et la "6000D" classique de 60 km |
| 29 | Journée à thème - Belle Plagne |

AOÛT

| | |
|-------|---|
| 2 | Fête de Belle Plagne |
| 6 | Fête Aime La Plagne + Astragale |
| 3-7 | "Cinéplagne" |
| 9 | Fête de l'Alpage au Dou du Praz |
| 13 | Journée à thème Belle Plagne |
| 15 | Fête de Plagne Centre et Journée à thème "western" - Commémoration du parachutage |
| 21-23 | 5 ^{ème} édition "Urban Plagne" à Plagne Bellecôte |

Macot
la Plagne

MAIRIE DE MACOT - LA PLAGNE

BP 04 - Macot la Plagne

73216 Aime Cedex

Tél. 04 79 09 71 52

mairie@macotlaplagne.com

www.mairie-macotlaplagne.fr